

## Rapport de la réunion auprès du Chef de Service MI du 10 décembre 2024

### 1. Embauches & effectif

*Les délégués du personnel souhaitent être renseignés et discuter l'effectif 2026, ainsi que les embauchages prévus pour les exercices 2024 et 2025.*

a) Exercice 2024 - situation novembre

47 embauches

21 mutations vers le Service MI

3 Départs

→ + 65 agents

57 agents partis en préretraite ou à la retraite au cours de l'année

→ + 8 agents

b) Exercice 2025

65 embauches + mutations prévues

c) Exercice 2026

Besoin estimé : 942.5 agents (128 agents manquants)

Une prochaine réunion pour faire le point sur l'effectif est prévue pour le 8 janvier 2025.

### 2. Bâtiments

*Les délégués demandent d'être informés sur l'avancement des nouveaux bâtiments du Service MI. Le réfectoire de l'Unité Énergie reste toujours beaucoup trop petit. Une solution a été proposée lors d'une réunion avec le Chef de Service, mais celle-ci est restée sans suite, la situation étant misérable. Les délégués demandent des informations concernant les bâtiments des équipes Transcom, T2 Luxembourg, S21 Luxembourg ainsi que toutes les équipes du Service MI situés à Luxembourg/Gasperich et si un plan prévisionnel des travaux a été établi.*

Les représentants du personnel n'ont pas reçu d'informations précises ni de calendrier sur les nouveaux bâtiments. Une réunion avec les responsables, sans la présence des syndicats, est prévue pour le 11 décembre 2024.

Cette situation n'améliore en rien l'état actuel des infrastructures de l'Unité Énergie. Celles-ci sont tout simplement catastrophiques et ne sont plus adaptées à notre époque.

Quelques exemples :

- Des salles de pause trop petites, voire inexistantes, et dans un état déplorable !
- Seules cinq toilettes et une douche pour 80-100 personnes, **pas de séparation des installations sanitaires entre les sexes.**

**De ce fait, les délégués exigent le déploiement d'actions rapides.**

### 3. Entretien annuel (MAG)

*Les délégués du personnel demandent si le Service MI a prévu du personnel supplémentaire pour réaliser les entretiens annuels (Mataarbechtersgespräch – MAG) dans le futur. Si tel est le cas, combien de personnel est pris en compte et un budget supplémentaire est-il prévu ? Les délégués soulignent qu'il existe déjà une grave pénurie de personnel et qu'une grande partie du travail est actuellement réalisée par des entreprises privées.*

Les premiers entretiens annuels (MAG +) seront menés fin 2025, début 2026 avec les chefs et les collaborateurs occupant un poste à responsabilités particulières (Pàrp). À partir de 2027, les entretiens annuels seront introduits pour le reste du personnel.

Le temps nécessaire pour mener les entretiens reste à définir. À terme, il restera à déterminer si du personnel supplémentaire est nécessaire.

Nos délégués continueront à suivre ce dossier avec attention.

#### 4. Conditions de travail

*Les délégués du personnel constatent qu'au Service MI, un amalgame est fait entre des jours de repos non pris et des jours de congé. Un repos hebdomadaire isolé pris à un moment X est soumis à plusieurs conditions, c'est-à-dire l'agent doit avoir une fin de service au plus tard à 22:00 heures et ne peut reprendre son service qu'à 05:00 heures au plus tôt. Par ailleurs, un repos isolé doit avoir une durée de 38 heures. Les délégués du personnel désirent discuter de cette problématique.*

La question de savoir s'il sera possible de mettre un « R » en tant que « R » à une date ultérieure doit être clarifiée avec le service RH.

#### 5. Prime pour contact avec substances dangereuses

*Les équipes du service MI demandent une prime pour les travaux dans des endroits en contact avec des matières fécales et des seringues. Les délégués demandent si une procédure est prévue pour des travaux qui risquent un contact avec des seringues contaminées.*

Les responsables sont bien conscients de ce problème et une solution sera recherchée au plus vite avec le département MI-QSE.

Si l'élimination de ces déchets devrait rester sous notre responsabilité, les représentants du personnel demandent la mise à disposition des équipements de travail adéquats pour les agents et une prime pour ce type de travail.

#### 6. Adaptation temps de travail face à des conditions météorologiques

*Les délégués demandent que les chefs d'équipes aient la possibilité de décider des temps de travail adaptés aux conditions météorologiques extrêmes (canicules, etc.). Les décisions prises par la Cellule MI/QSE l'année passée étaient souvent publiées trop tard.*

Chaque responsable local est libre de décider lui-même si le début du travail peut être avancé le jour suivant. Une « note de service » sera rédigée à cet effet pour 2025.

#### Les délégués du personnel du Service MI



Christian FEDERSPIL  
Délégué titulaire



Manuel THIRY  
Délégué titulaire



Rui DE SOUSA AZEVEDO  
Délégué titulaire



Steven DI BERNARDO  
Délégué suppléant



Celso DA SILVA ALVES  
Délégué suppléant



Steve DÉCKER  
Délégué suppléant



▶ Rapport - Scan me!

**Devenir membre**  
Rejoignez maintenant le  
syndicat numéro 1 du Luxembourg